



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du P'tit Bonheur
Mardi 28 novembre 2023, de 19 h 18 à 20 h 43
162, rue Miquelon, Saint-Camille

PRÉSENCES : Josianne Arès, Lorraine Arsenault, Marie-Claire Bédard, Pierre Bellerose, Johanne Bergeron, Délina Bhéner, Benoit Bourassa, Rita Bissonnette, Louis-Philippe Blanchette, Olivier Brière, Mylène Brouillet, Marie-France Bussièrès, Denis Caron, Josée Charland, Lise Cormier, Nathalie Daffos, Madeleine Deriaz, Louise Desrochers, Marie Dion, Serge Gagné, Joanne Gardner, Roger Gratton, Marie-Claude Guyon, Jean-Pierre Harel, Daniel Jacque Huguette Jarret, Jean Kirouac, Claude Larose, Gaëtane Larose, Mariane Ménard, Patrick Merrien, Mario Proulx, Johanne Roy, Monique Royer, Ericka So, Sylvie Tremblay, Julie Vaillancourt.

ORDRE DU JOUR
28 novembre 2023

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et approbation du procès-verbal du 7 décembre 2022
6. Mot de la présidente
7. Rapports d'activités pour l'année 2022-2023
8. Présentation des états financiers pour l'exercice 2022-2023 par M. Dany Jacques, CPA auditeur
9. Nomination du vérificateur financier pour l'exercice 2023-2024
10. Présentation sommaire des résultats de la démarche de la planification stratégique 2024-2026
11. Plan d'action 2023-2024
12. Prévisions budgétaires 2023-2024
13. Modification des Règlements généraux : Article 7 CONSEIL D'ADMINISTRATION – ajout de deux nouveaux points : usage de moyens techniques et résolution tenant lieu d'assemblée
14. Élections
 - a. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection
 - b. Mise en candidatures
 - c. Élections
15. Varia
16. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Benoit Bourassa ouvre l'assemblée à 19h18.

2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée

Denis Caron propose Josianne Arès comme présidente d'assemblée, appuyé par Mario Proulx. Adopté à l'unanimité.

Joanne Gardner propose Mariane Ménard comme secrétaire, appuyée par Nathalie Daffos. Adopté à l'unanimité.

3. Vérification du quorum

Le quorum est fixé à 15 % des membres présents. Benoit Bourassa constate que le quorum est atteint.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par Josianne Arès, l'ordre du jour est proposé par Claude Larose, appuyé par Denis Caron. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et approbation du PV de l'assemblée générale de 2022

Huguette Jarret propose l'approbation du PV de l'AGA 2022, appuyée par Mario Proulx. Adopté à l'unanimité.

6. Mot de la présidente

Sylvie Hébert souligne que la planification stratégique a été un mandat important cette année. Elle précise que le consultant Patrick Merrien a accompagné le CA dans cette démarche afin d'écouter la population, la clientèle, les bénévoles, etc. De grands objectifs en sont ressortis et un plan d'action sera mis en œuvre pour atteindre ces objectifs. Elle souligne le souhait d'améliorer la gouvernance de l'organisme. En ce sens, le CA a suivi une formation sur les rôles et responsabilités. La présidente salue l'implication des bénévoles et employés du P'tit Bonheur, et tout particulièrement des bénévoles sans qui rien ne serait possible!

7. Rapport d'activités pour l'année 2022-2023

Josianne Arès annonce qu'elle a été mandatée par les codirecteurs pour exposer les grandes lignes du rapport d'activités.

En voici quelques faits saillants :

- ❖ Belle saison pour le Café du flâneur. Josianne souligne le dynamisme de l'équipe étudiante.
- ❖ Les concerts « flâneurs du dimanche » : un succès renouvelé.
- ❖ La prise en charge des activités du Salon de créations par Mylène Brouillet.
- ❖ Accueil de Josianne et Chadia dans l'équipe.
- ❖ Retour de la fête d'Halloween.
- ❖ 18 spectacles

- ❖ 5 expositions
- ❖ 1660 spectateurs et visiteurs
- ❖ Collaboration avec l'Académie de musique ancienne et le Festival du masque.
- ❖ Culture aux aînés : les activités de médiation culturelle en résidences pour aînés, les vidéos et balados Parole de sages, et le projet sonore en CHSLD Mémoire à l'oreille ont permis de rejoindre plus de 1500 aînés. Une démarche de plan de développement est en cours.
- ❖ Ateliers des savoirs partagés 3.0 : 37 rencontres ont réuni plus de 120 participants sur le thème de la gouvernance. Mobilisation citoyenne, recherche et partage, communication, suivi évaluatif : beaucoup de rencontres!
- ❖ Développement des affaires : comité de financement régional avec le Conseil de la culture de l'Estrie, projet dimanche dans les cantons.
- ❖ Josianne souligne que le budget du P'tit Bonheur a connu une grande augmentation entre 2019 et 2023.
- ❖ Pour de plus amples renseignements, consultez le rapport d'activités.

8. Présentation des états financiers

Dany Jacques, CPA auditeur présente les états financiers au 31 août 2023. À la demande de Johanne Bergeron, M. Jacques explique ce qui distingue le rapport de l'auditeur des états financiers réguliers : Le rapport de l'auditeur présente les états financiers complets et vérifiés. L'audit donne un plus haut niveau de crédibilité, car l'auditeur fait des tests, évalue les contrôles, s'assure que le travail est présenté adéquatement. Peut émettre des recommandations. Dans le rapport de l'auditeur, on explique quelles sont les responsabilités de l'audit et comment les données sont compilées.

Selon M. Jacques, le bilan financier de l'année est positif : les subventions sont maintenues, il n'y a pas d'indicateur de problème, c'est une bonne nouvelle!

Denis Caron propose l'adoption des états financiers, appuyé par Benoit Bourassa. Adopté à l'unanimité.

9. Présentation de la planification stratégique 2024-2026

Josianne Arès présente la démarche de planification stratégique du P'tit Bonheur. En voici quelques faits saillants :

- ❖ Collecte de données auprès des dirigeants, bénévoles et partenaires. Une analyse documentaire a été effectuée.
- ❖ Actualisation de la mission et de la vision.
- ❖ Conception d'un plan d'action.

Josianne fait la lecture de la mission actualisée et précise que l'AG doit se prononcer sur ce changement. Elle précise qu'il fallait ajouter le volet développement, qui n'apparaissait pas dans l'ancienne mission.

Mission actualisée : Gérer un lieu de rencontres intergénérationnelles pour Saint Camille et la région et réaliser une programmation d'activités culturelles et communautaires, de développement et de formation continue dans un esprit de développement durable.

Olivier Brière souligne que la notion de développement durable est remise en question et invite l'Assemblée à réfléchir à cette notion. Suit une discussion sur ce concept et ses solutions de remplacement, telles « l'écoresponsabilité » ou « la transition sociale et écologique ».

Roger Gratton propose qu'une référence à la définition du développement durable de l'UNESCO¹ soit ajoutée pour éviter une mésinterprétation du concept. Jean-Pierre Harel appuie. Adopté à l'unanimité.

Josianne Arès fait la lecture de la vision et souligne qu'elle a été pensée dans un esprit de continuité et une perspective à moyen terme.

Vision : En 2026, Le P'tit Bonheur s'est doté des ressources et des outils nécessaires à sa continuité afin d'offrir aux citoyens et citoyennes de Saint Camille et de la région un lieu attirant et accueillant de services communautaires et culturels créatifs et de projets mobilisateurs, tout en assumant un rôle fédérateur et innovant dans le développement du milieu rural.

Josianne Arès présente les trois orientations stratégiques qui seront les piliers de travail :

- ❖ la gestion;
- ❖ la cohésion et le positionnement;
- ❖ les communications.

10. Plan d'action 2023-2024

Josianne Arès présente les actions prioritaires pour 2023-2024, dont voici les faits saillants :

- ❖ Conception d'un plan de relève incluant un nouvel organigramme;
- ❖ Embauche d'une direction générale;
- ❖ Réalisation d'un plan de communication.

Elle poursuit en mentionnant les défis qui attendent l'organisation :

- ❖ La relève
- ❖ Le développement
- ❖ Les communications

¹ « Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Concrètement, le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. »

- ❖ L'organisation du travail
- ❖ La modernisation du P'tit Bonheur, en adéquation avec son ADN

11. Prévisions budgétaires 2023-2024

Josianne Arès présente d'abord les revenus par source de financement. Elle souligne que les sources de financement sont variées, avec des revenus autonomes, du financement privé, et des subventions.

- ❖ Revenus autonomes : 375 306 \$
- ❖ Financement public : 339 240 \$
- ❖ Financement privé : 761 504 \$
- ❖ Autres : 91 857 \$

Josianne enchaîne avec la présentation des prévisions budgétaires par secteur.

Olivier Brière souligne que les projets engendrent aussi des revenus par les frais d'administration. En plus de générer de l'activité, ils contribuent aux frais généraux.

Marie Dion souligne le travail de Johanne Bergeron qui orchestre les finances comme nulle autre.

12. Modification des règlements généraux

Josianne Arès fait la lecture de l'article 9 sur les modifications aux règlements généraux. Elle enchaîne avec la lecture des ajouts proposés à l'article 7 – Conseil d'administration :

L) Usage de moyens techniques. Un, plusieurs ou tous les administrateurs peuvent, avec le consentement de tous, participer à une réunion du conseil d'administration à l'aide de moyens techniques, permettant à tous les participants de communiquer immédiatement entre eux.

M) Résolution tenant lieu d'assemblée : une résolution écrite, signée par tous les administrateurs aptes à voter, a la même valeur que si elle était adoptée lors d'une séance du conseil. Elle doit être mentionnée dans le procès-verbal de la rencontre suivante. Un exemplaire de cette résolution est conservé avec les procès-verbaux des délibérations du conseil.

Olivier Brière propose l'adoption de la modification, appuyé par Claude Larose. Adopté à l'unanimité.

13. Élections

Benoit Bourassa propose que Josiane Arès agisse comme présidente d'élection et Mariane Ménard comme secrétaire d'élection. Johanne Bergeron appuie. Adopté à l'unanimité.

Josianne Arès annonce qu'il y a 4 postes en élection et explique l'engagement attendu des membres du CA. Sylvie Hébert précise que la dernière année a été chargée en raison de la planification stratégique, mais que les prochains mois s'annoncent excitants avec sa mise en action.

Benoit Bourassa propose l'ouverture des mises en candidatures, appuyé par Johanne Bergeron. Adopté à l'unanimité.

Propositions de candidatures :

- Benoit Bourassa propose Sylvie Hébert;
- Sylvie Tremblay propose Denis Caron;
- Olivier Brière propose Louis-Philippe Blanchette;
- Marie Dion propose Nathalie Daffos;
- Andréanne Le May se présente par le biais d'une procuration.

Benoit Bourassa fait la lecture de la procuration de Mme Le May.

Johanne Bergeron propose la fin des mises en candidatures, appuyée par Claude Larose. Adopté à l'unanimité.

Refus : Louis-Philippe Blanchette

Acceptations : Andréane Lemay, Nathalie Daffos, Denis Caron, Sylvie Hébert

Les candidat-es sont déclaré-es élu-es par acclamation.

14. Varia

Commentaires des participants :

- ❖ Joanne Gardner : bon 35^e!
- ❖ Sylvie Hébert invite tous les membres à participer aux festivités.
- ❖ Patrick Merrien remercie le CA pour son travail pendant cette année pas si facile et le félicite d'avoir réussi à obtenir un CA complet.
- ❖ Pierre Bellerose remercie le P'tit bonheur au nom de la Municipalité.
- ❖ Jean-Pierre Harel est ébloui par la présentation de ce soir, la planification et le bilan. Après des périodes plus difficiles au P'tit Bonheur, et aujourd'hui on sent que les fondations sont solides. On peut se projeter avec optimisme.
- ❖ Benoit Bourassa soutient que l'organisation a traversé des moments difficiles, mais que depuis quelques années, elle a notamment récolté les fruits d'une campagne de financement coordonnée par Jean-Pierre Harel. Cette campagne, avec les grands projets, complète le beau portrait du P'tit Bonheur.
- ❖ Sylvie Hébert remercie Josianne Arès pour la présidence et Mariane Ménard pour la prise de notes.

15. Levée de l'assemblée

Mylène Brouillet propose la levée de l'assemblée à 20h43, appuyée par Johanne Bergeron.